

« Ce chapitre a été un choc et une libération »

entretien

Frère François-Xavier Cazali

Prieur général de Saint-Jean

— Les frères de Saint-Jean ont relu leur histoire et les dérives de leur fondateur au cours de leur chapitre général à Saint-Jodard (Loire).

— Leur nouveau prieur général analyse le rapport de la commission SOS abus envoyé à toute la communauté après cette assemblée, lundi 13 mai.

Votre chapitre général, du 30 avril au 10 mai, était jugé crucial pour la relecture de votre histoire et des errements de votre fondateur. Qu'en a-t-il été ?

Frère François-Xavier Cazali : Les dérives de notre fondateur avaient déjà été assumées en 2013 même si, alors, nous n'en avions pas une conscience complète. Mais au cours de ce chapitre, nous avons franchi une nouvelle étape dans la connaissance de ce mal désolant. Nous avons pu relire notre histoire et entendre la lecture du rapport de notre commission des abus. Ce qui a été marquant, c'était d'entendre des témoignages de victimes et de découvrir les effets terribles de ces abus sur leur vie. C'était un choc, mais en même temps une libération, un soulagement que les choses soient dites et mises par écrit. Beaucoup de frères étaient arrivés au chapitre en se demandant s'ils ne s'étaient pas trompés de communauté... À la fin, on percevait leur joie d'être ensemble, de prendre à bras-le-corps cette histoire, de sortir d'une culture d'abus qui n'était pas vraiment identifiée comme telle, et de continuer à avancer avec courage.

Ce rapport de la commission dont vous étiez le secrétaire met en cause 30 frères accusés d'abus. On est loin de quelques cas isolés...

F.-X. C. : Les cas sont tellement variés que nous avons voulu qualifier les faits et distinguer les situations avec précision, mais il est vrai que nous avons été marqués par l'ampleur du phénomène ainsi que par ses aspects spécifiques. À savoir que 80 % des abus ont été commis au sein de l'accompagnement spirituel.



Frère François-Xavier Cazali a été élu prieur général de la communauté le 7 mai. Frères de Saint-Jean

Pourquoi, selon vous ?

F.-X. C. : Les causes sont de plusieurs ordres. Nous avons identifié un flou sur la nature de la relation d'accompagnement, parfois assimilée à une relation d'amitié, présentée sur le modèle de l'amitié conjugale... comme si une amitié profonde impliquait nécessairement des sentiments amoureux. C'était un des points problématiques de l'enseignement du père Marie-Dominique Philippe. Le cadre de l'accompagnement, ensuite, n'était pas toujours clair (tard le soir, pendant un voyage ensemble).

Ensuite, pour l'accompagnement spirituel, soit l'accompagnateur n'avait pas de superviseur, soit son conseiller était ou maladroit, par manque de formation humaine, ou auteur d'abus lui-même. Ce qui nous a marqués, ce sont les justifications spirituelles,

repères

Rapport de la commission des abus de Saint-Jean

Le premier rapport de la commission SOS abus de Saint-Jean quantifie, qualifie et distingue les abus commis par des frères. Il analyse aussi les causes d'un certain « système d'abus ».

Depuis sa création en 2015, la commission a reçu 32 plaintes concernant des abus sexuels sur adultes, 86 % portant sur des faits d'avant 2013.

« Nous avons franchi une nouvelle étape dans la connaissance de ce mal désolant. »

théologiques, que les abuseurs s'étaient construites et parfois transmettaient à d'autres.

Le père Philippe était-il l'auteur de ce système ?

F.-X. C. : Je ne parlerais pas de système au sens de quelque chose de pensé et organisé de manière consciente. Mais de fait, les lignes d'influence remontent à lui : la confusion qui était la sienne s'est propagée. Il ne peut être considéré comme un modèle de vie chrétienne, encore moins une référence dans la conduite des âmes.

Parmi les 27 frères concernés, sept ont fait partie du gouvernement de la congrégation ou eu des responsabilités.

Six frères ont commis des abus sur mineurs.

Outre les affaires jugées avant 2015, sept frères ont fait l'objet d'une procédure au civil. La justice n'a pas donné suite dans quatre cas, les trois autres sont en cours.

Treize cas font l'objet ou feront l'objet d'une procédure canonique à Rome.

Quelle place allez-vous lui donner aujourd'hui ?

F.-X. C. : C'est un sujet de débat entre les frères. Il est incontestable qu'historiquement il est à l'origine de la communauté. Mais le charisme d'une communauté ne se confond pas avec la vie du fondateur. À part encore tel ou tel, aucun frère aujourd'hui ne remet en question les faits reprochés au père Philippe mais la question reste ouverte de savoir si son enseignement doit encore être étudié par les frères en formation, et de quelle manière. Ce sera examiné lors de la deuxième session de notre chapitre en octobre.

Quelles sont les prochaines étapes ?

F.-X. C. : Nous devons travailler à « normer » les mesures conservatoires pour les frères mis en cause et établir des critères pour les sanctions disciplinaires de ceux reconnus coupables, et dont les cas ne relèvent pas de la justice civile ou de la justice canonique. Une autre question porte sur la communication des peines et des mesures conservatoires. C'est complexe car il nous faut tenir compte de la présomption d'innocence et en même temps, le caractère public des sanctions est une forme de reconnaissance pour les victimes, nécessaire pour se reconstruire. Il est aussi utile pour enrayer la ligne d'influence d'un frère non fiable. Nous travaillons aussi à la question de la réparation, notamment financière, et celle d'une célébration liturgique de demande de pardon générale de la communauté. Recueilli par Céline Hoyeau

essentiel

Mouvements de jeunesse

La Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) a choisi son nouveau président

Réunie en assemblée générale à Courbevoie (Hauts-de-Seine) le 12 mai, la JOC a dévoilé le nom de son nouveau président, François Salomé, 24 ans. « Il faut permettre au mouvement de continuer à grandir grâce à l'action, en permettant aux jeunes de se rendre acteurs et de prendre part à la vie de l'Église », souligne celui qui succédera à Lola Mehl en août à la tête des 120 fédérations rassemblant près de 10 000 jocistes.

Burkina Faso

Quatre catholiques tués en marge d'une procession

Dans le nord du Burkina Faso, les chrétiens ont, de nouveau, été la cible d'une attaque terroriste, lundi 13 mai. Vingt-quatre heures après le meurtre de six catholiques dans l'attaque de l'église de Dablo, dans le diocèse de Kaya, quatre autres fidèles ont été tués, dans le diocèse voisin de Ouahigouya. Ces chrétiens de la paroisse Notre-Dame-du-Lac-Bam effectuaient une procession d'une statue de la Vierge Marie du village Kayon à celui de Singa, à une dizaine de kilomètres, quand ils ont été interceptés et tués par des individus armés non identifiés. Les assaillants ont également brisé la statue.

Vatican

L'aumônier du pape s'attire les foudres de Matteo Salvini

Le cardinal polonais Konrad Krajewski a brisé ce week-end les scellés posés par la police et rétabli l'électricité dans un immeuble du centre de Rome occupé par de nombreuses familles. « J'assume les conséquences », a assuré l'aumônier apostolique du pape qui ne renie pas son geste illégal. « Ce sont des familles qui n'ont nulle part où aller, des gens qui ont du mal à survivre », a-t-il expliqué. Ce geste a suscité la colère de Matteo Salvini, le ministre de l'intérieur.

sur la-croix.com

Entretien avec Mgr Chauvet : « Pendant les travaux, Notre-Dame reste la cathédrale »
— Réparons l'Église. « Il ne faut pas lâcher l'Église, en cette période d'épreuve »